

PRÉSENTATION

Le métier d'aide familial(e) n'est pas toujours connu à sa juste valeur, on le confond souvent avec le métier d'aide-ménagère ...

L'AF travaille dans un service d'aide aux familles et aux personnes âgées, sous la responsabilité et le contrôle de ce service. Il/elle est intégré(e) dans une équipe et est supervisé(e) par un travailleur social. Il/elle travaille en collaboration avec ce dernier pour réaliser un projet commun. Il /elle intervient au domicile et contribue au maintien du bénéficiaire au domicile avec une certaine qualité de vie. L'aide familial(e) aide à conserver,

restaurer et développer l'autonomie du bénéficiaire. Ses prestations peuvent être ponctuelles ou se développer sur une longue période.

L'aide familial(e) peut aussi travailler comme garde à domicile; le/la garde à domicile accompagne un bénéficiaire qui a besoin d'une présence continue.

L'aide familial(e) s'adresse aux familles, aux malades, aux personnes âgées, aux enfants, aux personnes handicapées, à toute personne qui, pour des raisons de santé ou des raisons sociales, ne peut assurer les tâches décrites ci-dessous.

L'aide familial(e), tout en établissant une relation appropriée avec les bénéficiaires et leur famille / entourage, assure les tâches prévues dans le plan d'aide réalisé par le responsable de l'équipe, à savoir :

- Des tâches relatives à la vie journalière
- Des tâches relatives à l'hygiène, au confort et à la santé
- Des tâches relatives à la prévention et à l'éducation
- Des tâches visant au bien-être du bénéficiaire par un soutien relationnel et/ou par un accompagnement social



FORMATIONS

COURS TECHNIQUES :

- Nutrition et diététique
- Économie sociale et familiale
- Éthique et déontologie
- Psychologie et communication
- Hygiène et qualité de l'environnement
- Soins

COURS PRATIQUES :

- Travaux pratiques art culinaire en lien avec le cours de nutrition.
- Travaux pratiques hygiène et qualité de l'environnement (cours de repassage, fabrication de produits naturels...).
- Travaux pratiques soins.



DIPLÔMES

- ✓ Certificat d'études de sixième année de l'enseignement secondaire professionnel
- ✓ Certificat de qualification de sixième année de l'enseignement secondaire professionnel



Toutes les informations sur notre site :
les présentations de nos sites, la
découverte de nos options, des vidéos ...



manhay@arvm.be




086 45 52 92



www.arvm.be

Les différentes tâches de l'aide familial(e)

A.V.Q	Rôle sanitaire	Rôle éducatif	Aide relationnelle	Aide sociale
<ol style="list-style-type: none"> 1. Conduire le bénéficiaire à l'hôpital 2. Conduire les enfants à l'école et aux activités sportives. 3. Faire les courses (alimentation, la pharmacie) 4. Promener le chien 5. L'entretien courant (nettoyer, prendre les poussières, passer l'aspirateur, repasser...) 6. Préparer les repas. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Effectuer la toilette physique de la personne. 2. Vérifier la prise de médicaments et vider la chaise percée. 3. Vérifier le contenu de la pharmacie. 4. Trier le contenu alimentaire des armoires et du frigo (dates de péremption). 5. Vérifier l'état de propreté de la literie. 6. Vérifier la télévigilance. 7. vérifier les obstacles à la marche dans la maison (cfr accidents domestiques) 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Aménager l'habitat en fonction de l'handicap. → Chaise roulante → lit en bas 2. Apprendre le tri des déchets. 3. Apprendre à ranger la maison. 4. Un régime alimentaire. → Menu équilibré → en fonction des pathologies. 5. Apprendre à une maman à laver son bébé. 6. Encourager le bénéficiaire à participer aux tâches courantes. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Écouter la personne, ses demandes. 2. Identifier les difficultés (OBSERVATION) 3. Soutenir par sa présence. 4. Maintenir une autonomie maximale. 5. Accompagner dans le cadre des soins palliatifs. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Accompagnement de démarche administrative. 2. Accompagnement des démarches lors d'un décès. 3. Appel orientation vers des services spécialisés. → S.A.J. → Maltraitance des PA. → ...



manhay@arvm.be



086 45 52 92



www.arvm.be